

Fiche de Données de Sécurité

Numéro de téléphone en
1-847-367-7700

Rust-Oleum Corp.
www.rustoleum.com

1. Identification du produit de la société

Nom du produit: TRMCLD 2X946ML RUST PAINT DEEP GREEN
Date de Révision: 3/20/2013

Numéro d'identification: 254918

Classe/Utilisation du Produit: Topcoat / Alkyd

Fournisseur: Rust-Oleum Corporation
11 Hawthorn Parkway
Vernon Hills, IL 60061
USA

Fabricant: Rust-Oleum Corporation
11 Hawthorn Parkway
Vernon Hills, IL 60061
USA

Préparée par: Département de Régulation

2. Identification des dangers

APERÇU DES DANGERS: Dangereux si ingéré. Provoque l'irritation des yeux. Vapeurs irritantes pour les yeux et les voies respiratoires. Liquide et vapeurs combustibles. Nocif si inhalé. Peut affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, maux de tête ou nausées.

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque l'irritation des yeux.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une irritation cutanée.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Peut causer des maux de tête ou des étourdissements. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut être nocive si ingérée. Risque d'aspiration si ingérée; peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Contient du noir de carbone. On a observé une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant été exposés pendant de longues périodes à des concentrations excessives de noir de carbone et à plusieurs particules de poussière fines insolubles. On n'a pas observé de tumeur chez d'autres espèces animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'étude similaires. Des études épidémiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indiqué aucun effet néfaste sur la santé cliniquement significatif découlant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancérogène pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a proposé de le mettre dans la classe A4 - <Non classe en tant que cancérogène pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prévue lors de l'application au pinceau ou lors du séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière provenant du sablage répété de surfaces ou au brouillard de pulvérisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. IARC énumère l'oxyde de titane comme carcinogène humain possible (groupe 2B). L'exposition significative n'est pas prévue pendant l'application ou le séchage de brosse. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau de l'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule.

Voie (s) d'entrée principale : Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption par la peau, Contact avec la peau

3. Composition/Information sur les composants

Nom chimique	No.-CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING

Solvant Stoddard	8052-41-3	30.0	100 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.
Calcaire	1317-65-3	15.0	N.E.	N.E.	15 mg/m3 [Total Dust]	N.E.
Solvant Naphta; Alphanique Moyen	64742-88-7	5.0	100 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	5.0	25 ppm	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3 [Total Dust]	N.E.
Noir de Carbone	1333-86-4	1.0	3 mg/m3	N.E.	3.5 mg/m3	N.E.
Silice Cistalline	14808-60-7	1.0	0.025 mg/m3 [Respirable]	N.E.	0.1 mg/m3 [Respirable]	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	1.0	20 ppm	125 ppm	100 ppm	N.E.

4. Premiers secours

PREMIERS SOINS - CONTACT AVEC LES YEUX: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

PREMIERS SOINS - CONTACT AVEC LA PEAU: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

PREMIERS SOINS - INHALATION: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement.

PREMIERS SOINS - INGESTION: Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair, °F 103 (Setaflash)

En cas d'incendie, les agents d'extinction Alcohol Foam, Dioxyde de Carbone, Produit chimique sec, Brouillard d'eau

préconisés sont:

RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Garder les contenants hermetiquement fermes.

Méthodes particulières d'intervention contre l'incendie : On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

STEPS TO BE TAKEN IF MATERIAL IS RELEASED OR SPILLED: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes.

7. Manipulation et stockage

Manipulation: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite du produit et sur les etiquettes, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux.

Entreposage : Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Garder le contenant ferme lorsque le produit n'est pas utilise.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

Les USA et le Canada Extérieurs: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES (MESURES D'YGIÈNE): Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer.

9. Propriétés physiques et chimiques

Densité de vapeur	Plus lourd que l'air	Odeur:	Comme un solvant
Apparence:	Liquide	Taux d'évaporation:	Plus lent que l'éther
Solubilité à l'eau:	Pue	Point De Gel:	N.D.
Densité:	1.031	Valeur du pH:	S.O.
État physique:	Liquide		

(Voir la section 16 pour obtenir la légende des abréviations.)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Éviter toutes les sources d'inflammation possibles.

INCOMPATIBILITÉ : Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

HAZARDOUS DECOMPOSITION: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation.

Polymérisation Dangereuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

Nom chimique	DL50	CL50
Solvant Stoddard	>5000 mg/kg (Rat, Oral)	N.E.
Calcaire	>5000 mg/kg (Rat, Oral)	N.E.
Solvant Naphta; Aliphatique Moyen	>5000 mg/kg (Rat, Oral)	>1400 ppm (Rat, Inhalation, 4Hr)
Solvant Naphta, Aromatique Léger	4700 mg/kg (Rat, Oral)	3670 mg/kg (Rat, Inhalation)
1,2,4-Triméthylbenzene	N.E.	18000 mg/m ³ (Rat, 4Hr)
Dioxyde de Titane	>7500 mg/kg (Rat, Oral)	N.E.

Noir de Carbone	>8000 mg/kg (Rat, Oral)	N.E.
Silice Cristalline	N.E.	N.E.
Éthylbenzène	3500 mg/kg (Rat, Oral)	N.E.

12. Informations écologiques

INFORMATION ÉCOLOGIQUE: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

DISPOSAL INFORMATION: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)
Nom Approprié d'expédition :	Peinture, Non réglementé	Peinture	Peinture
Classe de danger :	S.O.	3	3
Nom UN/NA:	S.O.	UN1263	UN1263
Groupe d'emballage:	S.O.	III	III
Quantité Limitée:	No	Yes	Yes

15. Informations réglementaires

Règlementations fédérales des É.U:

CERCLA - SARA Catégorie de risque

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Risque de santé immédiat, Risque chronique de santé

Section 313 de SARA:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

<u>Nom chimique</u>	<u>No.-CAS</u>
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6
Éthylbenzène	100-41-4

U.S. Règlements d'état : Comme suit -:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12 (B) si exporté des États-Unis:

No TSCA 12(b)components exist in this product.

Règlementations internationales

WHMIS CANADIEN:

Cette fiche signalétique (FS) a été préparé conformément aux règlements de produit contrôlés sauf pour l'utilisation 16 entêtes.

CLASSE SIMDUT
CANADIENNE::

B3 D2B

16. Autres informations**Classements SIMD:**

Santé: 2* Inflammabilité: 2 Risque physique: 0 Protection Personnelle: X

Classements NFPA:

Santé: 2 Inflammabilité: 2 Instabilité 0

Volatile Organic Compounds, g/L: 396

RAISON DE RÉVISION: Mise à jour du régulateur

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non établi, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisation et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.